

L'assemblée nationale a organisé le transfert de la « médecine du travail » aux employeurs, c'était leur vœu le plus « cher »!

La réforme proposée par le Sénat en janvier permettait un contrôle et une appropriation par les représentants des salariés de la mission des médecins transférée au service : c'était inacceptable pour les employeurs !

Ceux-ci ont organisé leur pression de telle façon que l'Assemblée nationale ne reprenne le texte que du moment qu'ils étaient assurés d'une reprise de vote ensuite par les sénateurs en leur faveur.

La proximité des élections sénatoriales favorise ce genre de possibilité, c'est ce que l'on a compris lors du débat de l'Assemblée nationale. Mené par le rapporteur, il a été d'une médiocrité et d'une soumission à la hauteur de sa méconnaissance du dossier... devant dix députés !

Le gouvernement a manqué une occasion de créer un consensus et de permettre un vrai dialogue social sur un sujet fondamental pour les salariés : leur santé au travail. Il n'est pas sûr que cela soit un bon investissement politique.

La CFE-CGC n'accepte pas ce transfert et cette manipulation. Elle dénonce ce détournement d'une institution au service de la protection de la santé des salariés et sa récupération au profit des employeurs.

La CFE-CGC attire l'attention des sénateurs qui vont réexaminer le projet cette semaine en leur rappelant que les salariés, qui sont aussi leurs électeurs, sont très attachés à un système de prévention qui puisse bénéficier de leur confiance par un réel contrôle paritaire.

Le 4 juillet 2011

Le service communication CFE-CGC